

2025
Rapport de mission

Sagemcom

Le Groupe Sagemcom

Sagemcom est un groupe industriel français, acteur mondial des produits et solutions communicants à haute valeur ajoutée à destination des opérateurs télécoms et des utilities. Sagemcom conçoit, fabrique et livre ses produits partout dans le monde, grâce à des usines en propre et à des partenaires industriels.

Présent dans de nombreux pays, le Groupe s'appuie sur un réseau international d'équipes, de sites industriels et de centres d'expertise pour accompagner ses marchés sur le long terme.

Le Groupe est piloté par une équipe de direction stable, à la tête de Sagemcom depuis sa sortie du groupe Safran en 2008.

Le siège social de Sagemcom est situé à Bois-Colombes (92), centre névralgique du Groupe où se trouvent également des équipes de R&D et des laboratoires de développement modernes.

Depuis de nombreuses années, le groupe Sagemcom se préoccupe au quotidien des enjeux sociétaux et environnementaux liés à ses activités et a mis en place des actions concrètes pour les prendre en compte, au cœur des valeurs fondamentales du Groupe.

Porté par une culture environnementale et sociale forte, le groupe Sagemcom est devenu entreprise à mission en février 2022.

Notre raison d'être

Partout dans le monde, grâce aux solutions innovantes conçues et fabriquées par nos équipes, nous permettons au plus grand nombre d'accéder au haut débit Internet, aux divertissements et à une énergie maîtrisée : **c'est notre raison d'être.**

Notre mission est de faire en sorte que la conception, la fabrication et l'utilisation de ces solutions soient menées de manière durable, dans le respect d'engagements environnementaux et sociétaux connus et partagés par l'ensemble de nos équipes, partenaires et parties prenantes. Notre objectif : contribuer à un monde plus responsable, en nous inscrivant dans les objectifs de développement durable définis par l'ONU.





Ahmed SELMANI,
Directeur Général Groupe Sagemcom

Quel regard portez-vous sur l'année 2025 ?

2025 constitue une année charnière pour Sagecom. Depuis l'adoption du statut d'entreprise à mission, la mission est devenue un véritable levier de pilotage de l'entreprise.

Quels ont été les principaux défis ?

Le principal enjeu a consisté à faire évoluer ce statut et le buste de l'année 2025 et préparer des trajectoires. Cela a été particulièrement vrai sur les piliers du Groupe ; de l'autre, nous avons constaté la nécessité de nouveaux produits ou sur les données fournisseurs. C'est précisément ce que permet la mission : clarifier l'action.

Quels sont vos objectifs pour l'année 2026 ?

En 2026, notre objectif est de poursuivre cette démarche, qui passe notamment par l'accélération de la décarbonation, d'indicateurs plus précis, et l'intégration d'une nouvelle dimension. 2026 sera également une année d'approfondissement de la mission : leadership interne, leadership au féminin et prévention des risques, plus près des réalités opérationnelles du Groupe.

mission : Ahmed SELMANI

année 2025 en tant qu'entreprise à mission ?

mcom. Elle permet de mesurer, avec davantage de recul, la solidité des fondamentaux mis en place mission. Cette année a confirmé que la mission n'est plus seulement un cadre d'engagement : elle est entreprise, de ses arbitrages et de ses priorités.

challenges que vous avez rencontrés ?

rtains indicateurs sans perdre le niveau d'ambition initial. Nous devions à la fois dresser un bilan ro- res plus fines, mieux adaptées à la maturité désormais acquise sur plusieurs sujets. s environnementaux. D'un côté, nous avons continué à piloter notre décarbonation à l'échelle du essionité d'aller plus loin dans la qualité de certaines mesures, notamment sur la consommation réelle onserver le cap, tout en ajustant les méthodes pour rester à la fois exigeants, crédibles et utiles pour

'année 2026 ?

e dynamique avec des priorités renouvelées mais cohérentes avec les engagements initiaux. Cela arbonation de l'ensemble de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement, la structuration méthodologie plus représentative pour mesurer l'usage réel de nos produits. issement sur les piliers 4 et 5, avec de nouveaux objectifs en matière de santé, sécurité, mobilité es discriminations. L'ambition reste la même : avancer de façon concrète, mesurable et durable, au oe.

DAprès les évolutions de gouvernance engagées les années précédentes, le comité de mission estime que l'exercice 2025 a été celui de la consolidation. Ses échanges avec le comité d'exécution de la mission se sont poursuivis de manière étroite, avec un suivi régulier des indicateurs et une meilleure articulation entre la vision stratégique et les réalités opérationnelles. Cette organisation a permis de traiter, dans de bonnes conditions, le bilan des trajectoires 2022-2025. Elle a également facilité l'identification des indicateurs à maintenir, de ceux à faire évoluer et des nouveaux chantiers à intégrer à partir de 2026.

Une mission au cœur du pilotage de l'entreprise

Au terme de l'exercice 2025, le comité de mission considère que la mission de Sagemcom s'appuie désormais sur un cadre de gouvernance plus structuré et mature.

En 2025, le Comité de mission a plus particulièrement travaillé sur :

- le bilan des trajectoires 2023-2025 et l'évaluation de leur niveau d'atteinte ;
- la consolidation du bilan carbone 2025 et l'analyse des leviers de réduction les plus structurants ;
- la montée en puissance des Analyses de Cycle de Vie (ACV), de l'écoconception et des données matières ;
- la stratégie fournisseurs, à travers les audits RSE, le Carbon Disclosure Project (CDP) et la décarbonation des composants.

Une Direction RSE désormais pleinement structurée

Le comité de mission constate que la Direction RSE et Communication a poursuivi en 2025 son rôle de structuration et de pilotage. Il relève qu'elle a contribué à rapprocher encore davantage la mission de Sagemcom à l'ensemble des sujets environnementaux et sociaux portés par le Groupe.

Parmi les priorités de travail suivies par le comité de mission en 2025 figurent notamment :

- la consolidation des résultats carbone 2025 et leur mise en cohérence avec les trajectoires Science Based Targets initiative (SBTi) ;
- la montée en puissance des analyses de cycle de vie (ACV) et de la couverture ACV par activité ;
- l'accélération des achats de matières recyclées et la préparation des déclarations Full Material Declaration (FMD) ;
- le suivi l'impact carbone des fournisseurs via la campagne Carbon Disclosure Project 2025 (CDP) ;
- la préparation d'une méthode plus représentative pour mesurer la consommation réelle des produits à l'échelle du Groupe,
- ...



Ahmed SELMANI

Directeur Général et président
du comité de mission



Mino YAMAMOTO

Directrice de l'économie circulaire
et de l'excellence R&D chez Valéo



Michel BRUNET

Directeur Général,
Ressources Humaines



Christophe BOULAIRE

Directeur des Systèmes d'information



Sylvaine COULEUR

Directrice RSE
et Communication Groupe



Thibault DECOUDUN

Directeur des Achats Groupe



Nicolas KORBER

Directeur R&D Broadband Solutions



Cécile MAURECH

Responsable Bureau d'études
Broadband Solutions



Thomas GHIER

Directeur des opérations de Sagemcom
Tunisie et directeur industriel de
Sagemcom Energy & Telecom



Alain GRUBER

Secrétaire du CSE



Claire TAREL

Directrice Adjointe Audio Vidéo Solutions



Florian TREMBLAY

Directeur RSE

L'exercice 2025 a marqué une étape importante dans le déploiement de la mission. Cette année n'a pas seulement permis de mesurer des résultats ; elle a aussi conduit le comité à identifier, avec davantage de maturité, les sujets qui doivent désormais être pilotés différemment.

Le comité de mission considère que cette logique d'amélioration continue doit rester au cœur de la démarche de Sagemcom. Certains indicateurs ont confirmé leur pertinence ; d'autres appellent désormais une nouvelle génération de trajectoires, mieux adaptées aux réalités des métiers, à la diversité géographique du Groupe et au niveau de précision attendu sur des sujets devenus plus structurants pour le Groupe. Une trajectoire carbone qui reste alignée

Le comité de mission constate que le recalcul de la base carbone engagé les années précédentes produit désormais ses effets pleins dans le pilotage 2025. Il permet au Groupe de suivre sa trajectoire sur des données, plus représentatives des impacts réels, et donc de mieux cibler les leviers de réduction à privilégier.

Le Science Based Targets initiative (SBTi) constitue toujours le cadre de référence dans lequel Sagemcom s'inscrit pour piloter la réduction de ses émissions et s'assurer de la cohérence de sa trajectoire avec les objectifs climatiques internationaux. Comme demandé par le Comité de mission en 2024, la trajectoire Net Zéro 2040 du Groupe a été validée par le SBTi courant 2025 : un cap important qui vient renforcer les engagements de Sagemcom.

Les trajectoires de Sagemcom fixent ainsi un cap clair : à horizon 2030, le Groupe s'est engagé à réduire, en valeur absolue, de 47 % ses émissions sur les scopes 1 et 2, à porter à 100 % la part d'énergies renouvelables sur ses sites, et à réduire de 31 % ses émissions sur le scope 3, y compris celles liées à la chaîne de valeur et sans exclusion de catégories de gaz à effet de serre. À horizon 2040, Sagemcom vise le Net Zéro, soit une réduction de 90 % de ses émissions totales, en valeur absolue, par rapport à l'année de référence 2019.

Au regard des résultats préliminaires 2025, le Groupe reste globalement en ligne avec ses engagements, avec une réduction de 27 % des scopes 1 et 2 par rapport à 2019 et une réduction de 40 % du scope 3 sur la même période.

Au-delà de la performance globale, le comité de mission souligne que 2025 a confirmé la nécessité d'affiner certains outils de mesure pour mieux piloter les leviers d'action les plus significatifs, notamment sur l'usage réel des produits et sur les données environnementales des fournisseurs.

Le comité de mission considère que cette montée en qualité des données est un enjeu prioritaire : elle conditionne la crédibilité du reporting autant que l'efficacité des plans d'action.

s et trajectoires

Des indicateurs en évolution

L'année 2025 a ainsi servi de point d'appui pour préparer la suite. Le comité de mission exprime la nécessité de voir, en 2026, plusieurs trajectoires arrivées à échéance remplacées par de nouveaux objectifs qui viendront compléter le dispositif, par exemple sur la trajectoire de décarbonation, la consommation d'eau, le numérique responsable, la mobilité interne ou encore la prévention des comportements à caractère sexiste.

Au-delà des indicateurs, il est nécessaire de continuer à s'appuyer sur des démarches de sensibilisation qui contribuent à diffuser une culture commune des enjeux environnementaux et sociaux pour l'ensemble des parties prenantes du Groupe.

Pour le comité de mission, l'enjeu n'est donc plus seulement de déployer des fondamentaux, mais de faire évoluer le pilotage pour le rendre plus précis.

Un deuxième audit de suivi qui confirme la maturité de la mission

Publié en 2025 au titre de la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024, le deuxième avis motivé de l'organisme tiers indépendant (OTI) a de nouveau validé la solidité de nos engagements.

Si le premier audit avait conduit Sagemcom à reformuler ses objectifs statutaires en novembre 2023 pour les rendre plus singuliers et plus resserrés, ce deuxième audit en confirme la solidité et permet d'en apprécier les effets concrets.

Le comité de mission relève que l'OTI n'a identifié aucune anomalie significative de nature à remettre en cause le lien entre la raison d'être, les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans les statuts et l'activité de la société. Il confirme également le suivi de l'exécution de la mission par le Comité de mission, l'adéquation des moyens déployés et l'atteinte des résultats définis sur la période auditée. Il conclut ainsi que Sagemcom respecte les conditions lui permettant de faire état de sa qualité de société à mission et poursuit ses objectifs en cohérence avec sa raison d'être et son activité.

Le comité de mission retient en particulier de ce deuxième audit qu'il apporte un éclairage nouveau sur la mission du Groupe. Il souligne que les engagements statutaires sont traités à un niveau stratégique et sont désormais pleinement intégrés dans l'ensemble des sujets portés par le Groupe.

Pour le présent rapport de mission, le comité considère que cette évolution change la lecture : il ne s'agit plus seulement de rendre compte d'un cadre de mission en cours d'ajustement, mais de montrer qu'il est désormais stabilisé, structuré et pleinement intégré au pilotage du Groupe. Un nouvel avis motivé de suivi sera publié en 2027 portant sur les exercices 2025-2026.



Pilier#1

Soutenir les actions en faveur de l'environnement



ement pour réduire l'impact de notre activité

Pilier#1

Le comité de mission constate qu'en 2025, Sagemcom est restée globalement en ligne avec sa trajectoire environnementale, avec un résultat préliminaire de -27 % sur les scopes 1 et 2 par rapport à 2019.

Cette évolution s'appuie sur la poursuite du déploiement des contrats d'électricité renouvelable, des certificats d'énergie renouvelable partout où cela est possible et sur les premiers effets des dispositifs d'autoconsommation.

La trajectoire appelle toutefois une vigilance particulière sur certains sites. Nos implantations en Tunisie - Ben Arous, Ezzahra et Sagemcom Software & Technologies (SST) - représentent à elles seules l'essentiel du scope 2 résiduel ; le développement de solutions solaires pour ces sites demeure donc un levier décisif pour tenir l'ambition 2030.

L'exercice 2025 a également confirmé la nécessité de compléter le pilotage climat par de nouveaux indicateurs plus fins. C'est notamment le cas de la consommation d'eau hors process, pour laquelle une trajectoire spécifique sera structurée à partir de 2026.

Scopes 1+2 :

	Référence	Résultat 2025	Évolution
Scopes 1+2 Groupe	2019	Preliminaire	-27 %

Scope 3 : Résultat préliminaire, projections en cours de recalcul.

	Référence	Résultat 2025	Évolution
Scope 3 Groupe	2019	Preliminaire	-40 %

Pilier 1 – Indicateurs 2025 :

Objectifs opérationnels	Indicateurs	2024	2025	Trajectoire
D'ici à 2030, réduire à minima nos émissions de 47% sur nos scopes 1 et 2 (objectif validé par le SBTi sur la base de 2019), et couvrir nos sites avec 100% d'énergies renouvelables	Scopes 1+2 des sites Sagemcom émissions directes et indirectes de gaz et d'électricité, fluide frigorigène et fioul	-16% vs. 2019	-27% vs. 2019	
	Scope 3 site Sagemcom : déchets & eau	Déchets : -80% vs. 2019 (impact CO2)	Déchets : +49% vs. 2019 (impact CO2)	47% scopes 1+2 d'ici à 2030 -31% scope 3 d'ici à 2030
	Impact des Transports (impact moyen par t.km)	-23% vs 2019 -53% vs 2023	+29.9% vs 2019 +70% vs 2024	
	% d'énergie renouvelable	26.6%	-53% VS 2023	
Contribuer à la transition écologique en participant à des actions concrètes dans notre écosystème	Contributions externes : workshops, adhésions, prises de parole...	4	6	5 événements / par an d'ici 2025
	% de produits vendus répondants aux critères de la taxonomie verte (produits de BLE et produits écolabellisés)	22%	33.9%	100% des nouveaux produits lancés en 2030

Sagemcom, engagé en faveur du « Numérique Responsable »

Après l'obtention du label Numérique Responsable niveau 1 en juillet 2025, Sagemcom a engagé la préparation d'une nouvelle étape visant le niveau 2 à l'horizon du troisième trimestre 2027. Ce chantier s'appuie sur une démarche déjà concrète : formalisation des actions existantes, travaux sur les usages de la messagerie et du stockage, cartographie des parties prenantes et ouverture de sujets complémentaires comme l'accessibilité ou le réemploi de certains équipements.



Pilier#2

Développer nos processus d'écoconception
de nos produits tout au long de leur cycle de v

A blue-tinted photograph of a server room. In the foreground, a dense bundle of fiber optic cables is visible, with many individual strands glowing with bright blue light. The cables are connected to a server rack. In the background, other server racks are visible, some with glowing blue lights. The overall scene is dimly lit, with the primary light source being the glowing cables and server components.

afin de limiter les impacts environnementaux
vie

Pilier#2

Le comité de mission constate qu'en 2025, les travaux d'écoconception ont franchi un cap. Le bilan des Analyses de Cycle de Vie (ACV) montre une nette montée en puissance du dispositif, avec 115 analyses de cycle de vie (ACV) réalisées sur l'année, soit une hausse de 117 % par rapport à 2024, ainsi que 8 revues critiques. Cette intensification donne au Groupe un socle plus robuste pour piloter l'impact de ses produits et dialoguer avec ses clients.

Le comité de mission relève que la couverture des ventes par une ACV progresse dans les trois activités : 73 % chez Audio Vidéo Solutions (AVS), 74 % chez Broadband Solutions (BBS) et 58 % chez Business Line Energy (BLE). Cette progression s'accompagne d'une amélioration des notes carbone associées, ce qui confirme l'intérêt de poursuivre ce travail au plus près des nouvelles plateformes et des produits génériques.

Sur les matériaux, l'année 2025 montre également des avancées concrètes. Les achats de plastiques et métaux recyclés atteignent 41 % au niveau Groupe, avec des résultats particulièrement élevés pour BBS et AVS. Les travaux engagés doivent désormais permettre d'accélérer la qualification des matières recyclées chez BLE et la diffusion de composants déjà disponibles, comme les radiateurs recyclés.

Enfin, 2025 a mis en évidence la nécessité d'améliorer la mesure de la consommation réelle des produits, notamment chez BBS. L'usage des produits représente 76 % de l'empreinte carbone totale du Groupe, et la seule activité BBS 57 % de cet impact d'usage. Les données de terrain montrent qu'une approche fondée uniquement sur les standards peut surestimer l'impact ; une méthodologie plus représentative, construite avec des clients pilotes, sera déployée dans l'évaluation carbone 2026.

Dans le prolongement de cette démarche, le comité de mission relève également que Sagemcom explore de nouveaux leviers de réduction de la consommation fondés sur l'innovation technologique. Pour BBS, une solution développée par les équipes R&D et nommée « Power Saving » s'appuie sur l'intelligence artificielle et permet d'envisager une réduction plus ciblée de la consommation des box internet, en désactivant certaines fonctions en fonction des habitudes d'usage des utilisateurs. Cette approche vise à mieux ajuster la consommation réelle des équipements à leurs conditions d'utilisation effectives et illustre la manière dont l'écoconception peut aussi s'enrichir de nouvelles capacités d'optimisation en phase d'usage.

Pilier 2 – Indicateurs 2025

Objectifs opérationnels	Indicateurs	2024	2025	Trajectoire
Atteindre le Net Zéro (tel que défini par le SBTi) en 2040 sur notre scope 3 à travers l'innovation et l'écoconception de nos produits et services	Y1 : Conformité aux standards volontaires de consommation Y2+ : % de mieux-disance par rapport aux standards	AVS : -70% vs. VIA BBS : -31% vs. CoC BLE : N/A	AVS : -73.9% vs. VIA BBS : -29.3% vs. CoC BLE : N/A	Scope 3 : -31% d'ici à 2030 ; puis Net Zéro en 2040
	% de matériaux alternatifs achetés par rapport aux matières vierges (plastique et métal)	31%	41%	
Construire des alternatives innovantes utilisant moins de substances controversées et les proposer aux clients	% de composants Halogen Free dans la base article	76.2% (PARTs)	77.8% (PARTs)	50% de déclarations matières et 50% de composants Halogen Free disponibles en 2025, 100% en 2030



Pilier#3

Atteindre le Net Zéro sur notre chaîne d'approvisionnement éthiques et environnementales selon une feuille de route



provisionnement et orienter nos exigences
ville de route partagée avec les fournisseurs

Pilier#3

En 2025, Sagemcom a renforcé ses exigences éthiques et environnementales envers ses fournisseurs, dans une démarche d'amélioration continue de ses processus Achat. Plusieurs actions concrètes ont été mises en place cette année pour avancer dans cette direction.

Des audits RSE toujours plus structurants :

Le comité de mission constate qu'en 2025, Sagemcom a poursuivi le renforcement de sa politique d'achats responsables à travers une campagne d'audits RSE soutenue. 164 sites fournisseurs ont été audités, représentant 176 audits au total. Parmi eux, 111 fournisseurs obtiennent une note A ou B, 29 une note C et 36 une note D.

Au-delà du volume d'audits, la dynamique d'amélioration observée confirme l'efficacité du dispositif. Les audits critiques ont permis de faire progresser une part importante des fournisseurs vers une catégorie supérieure, au-delà de la cible initiale. Dans le même temps, les situations les plus problématiques ont été traitées avec fermeté : 4 fournisseurs ont été exclus du panel en 2025 et 7 autres étaient en cours d'exclusion à la date du bilan.

Un dialogue carbone fournisseurs qui doit s'intensifier :

Ce bon résultat ne doit cependant pas masquer une réalité plus exigeante : seuls 13 % des fournisseurs apparaissent alignés, au niveau corporate, avec les objectifs de décarbonation de Sagemcom. Ce décalage justifie la mise en place d'une approche plus opérationnelle et plus ciblée.

Plutôt que de se limiter à une lecture des trajectoires corporate, Sagemcom a ainsi engagé une démarche orientée vers la décarbonation effective des composants achetés, en combinant stratégies énergétiques chez les fournisseurs industriels et analyses de cycle de vie (ACV) pour les acteurs ne disposant pas d'outil de production.

Le comité de mission rappelle que le socle éthique de la relation fournisseur demeure inchangé : la signature de la Charte éthique reste un prérequis, et la couverture d'audit des panels critiques doit être maintenue au plus haut niveau.

Vers une approche fournisseurs plus opérationnelle :

Le comité de mission considère que l'exercice 2025 marque une transition : aux exigences de conformité et de reporting viennent désormais s'ajouter des plans d'action de décarbonation plus ciblés, construits au plus près des réalités industrielles des fournisseurs.

Cette montée en précision constituera, aux yeux du comité de mission, l'un des enjeux majeurs de 2026.

Pilier 3 – Indicateurs 2025

Objectifs opérationnels	Indicateurs	2024	2025	Trajectoire
Atteindre le Net Zéro (tel que défini par le SBTi) sur notre chaîne d'approvisionnement en 2040	Taux de fournisseurs des panels ayant une stratégie bas carbone 2040	7 nouveaux panels interrogés en 2024 via le CDP pour atteindre 80% du chiffre d'affaires d'achats réceptionné, et un taux de réponse de 94,6%	Taux de réponse de 100% via le CDP	En cours de finalisation
	Taux de réponse des fournisseurs sur les scopes carbone			
	Taux de réponse des fournisseurs sur les impacts composants			
100% de nos partenaires engagés et responsables d'ici à 2030	Taux de fournisseurs engagés par la signature de la Charte éthique	100% de nos fournisseurs, hors exclusions validées en comité de mission	100% de nos fournisseurs, hors exclusions validées en comité de mission	100%, à maintenir dans le temps
	Taux de couverture d'audit par panel	100%	100%	100%, à maintenir dans le temps
	Taux de fournisseurs responsables (Audits CSR A ou B) vs. volume fournisseurs audités	193 audits réalisés en 2024, 62% de fournisseurs audités A ou B, 3 fournisseurs exclus du panel	176 audits réalisés en 2025, 75% de fournisseurs audités A ou B, 4 fournisseurs exclus du panel	100 % de fournisseurs audités A ou B en 2030



Pilier#4

Promouvoir un environnement de travail propice à la collaboration entre collaborateurs, et favorisant leur qualité de



Préservant la santé et la sécurité de nos
collaborateurs au travail

Pilier#4

Le comité de mission constate qu'en 2025, Sagemcom a poursuivi la structuration de son pilier santé, sécurité et qualité de vie au travail, avec des résultats solides sur les indicateurs historiques et l'ouverture de nouveaux axes de travail.

La couverture santé avec financement majoritaire de l'entreprise s'établit à 98 %. Ce niveau confirme le socle atteint par le Groupe, même si les derniers points de couverture peuvent dépendre de contextes locaux difficiles à harmoniser complètement.

Sur le volet sécurité, 100 % des salariés sont couverts par un plan d'actions sécurité. Dans les filiales Grid Infrastructure Solutions (GIS) concernées, 100 % des formations réglementaires et 90 % des formations préventives ont été réalisées en 2025, soit un taux global de 94 %.

La qualité de vie au travail continue, elle aussi, à progresser. Les plans d'actions Qualité de Vie au Travail (QVT) couvrent 100 % du périmètre défini par la trajectoire et 97 % du périmètre Groupe, confirmant l'ancrage durable de ce sujet dans les pratiques managériales et RH.

Ce bilan permet aujourd'hui d'aller plus loin. Sagemcom a décidé d'introduire de nouveaux objectifs en matière de sécurité au travail notamment dans les filiales GIS africaines et sur les sites industriels, ainsi qu'un principe de visite préparatoire locale et sécuritaire en amont des projets.

Pilier 4 – Indicateurs 2025

Objectifs opérationnels	Indicateurs	2024	2025	Trajectoire
Assurer une couverture santé avec financement majoritaire de l'entreprise à 100% de nos collaborateurs	Taux de salariés couverts par une assurance santé	98% en 2024 (vs. 89% en 2023)	100%* en 2025	
	Taux de salariés couverts par un plan d'action sécurité	98% en 2024	100% en 2025	100% en 2025
	Taux de salariés formés à la sécurité sur les périmètres GIS	89% des salariés formés à la sécurité sur le périmètre GIS International : • Formations règlementaires : 100% • Formations préventives : 83%	94% des salariés formés à la sécurité sur le périmètre GIS International : • Formations règlementaires : 100% • Formations préventives : 90%	
Déployer les bonnes pratiques afin de concourir à l'amélioration du bien-être au travail de nos collaborateurs	Taux de salariés couverts par un plan d'actions favorisant la qualité de vie au travail	100% des salariés couverts par un plan d'actions favorisant la qualité de vie au travail sur le scope défini dans la trajectoire (96% sur le périmètre Groupe)	100% des salariés couverts par un plan d'actions favorisant la qualité de vie au travail sur le scope défini dans la trajectoire (97% sur le périmètre Groupe)	2025 : maintenir à minima le 96%

* Sur le périmètre réalisable validé par le comité de mission



Pilier#5

Accompagner nos collaborateurs dans leur
promouvoir la diversité tout au long de leur



développement professionnel et
parcours au sein du Groupe

Pilier#5

Le comité de mission constate qu'en 2025, Sagemcom a poursuivi ses efforts pour accompagner les parcours professionnels, promouvoir l'égalité et diffuser des pratiques de recrutement plus inclusives. De nouvelles thématiques viennent désormais enrichir ce pilier.

Sur les Entretiens Individuel d'Appréciation et de Progrès (EIDP), les résultats confirment la solidité du dispositif : sur la population éligible aux EIDP, 98 % sont réalisés, 100 % analysés et 100 % exploités. Le Groupe dispose ainsi d'un outil bien installé pour faire remonter les besoins de développement, de formation et de mobilité.

L'égalité salariale continue d'être progressivement mesurée dans les filiales. En 2025, les résultats disponibles s'établissent à 92,5 % en France (87 % sur l'index complet), 95 % chez SST, 77,5 % en Chine et 92,5 % chez STC. Cette progression confirme l'intérêt d'un pilotage élargi à l'international.

Le déploiement de la formation « Recruter sans discriminer » s'est poursuivi en 2025 avec un taux de couverture Groupe de 86 %. Les résultats sont élevés sur plusieurs périmètres, mais montrent aussi des marges de progression selon les pays. Le passeport de recrutement a par ailleurs été renforcé : renouvellement tous les quatre ans et score minimal de 90 % au quiz final.

Le comité de mission relève enfin que l'année 2025 a compté 13 événements à caractère fédérateur et/ou solidaire soutenus par le Groupe. Ce résultat, inférieur à la trajectoire initiale, invite à reconfigurer l'indicateur pour l'inscrire davantage dans une dynamique d'engagement durable que dans une seule logique de volume.

Au regard de ces constats, le comité de mission estime nécessaire d'élargir le champ du pilier 5 avec de nouveaux objectifs visant à mieux articuler développement des parcours, égalité et diversité.

- garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes à toutes les étapes de leur carrière ;
- assurer l'égalité salariale pendant les périodes de maternité ;
- développer et valoriser les mobilités internes, promouvoir le leadership au féminin et renforcer la prévention des comportements sexistes et discriminants.

Pilier 5 – Indicateurs 2025

Objectifs opérationnels	Indicateurs	2024	2025	Trajectoire
Promouvoir le développement professionnel	Taux d'EIDP analysés et exploités	EIDP réalisés : 98% EIDP analysés : 100% EIDP exploités : 97%	EIDP réalisés : 98% EIDP analysés : 100% EIDP exploités : 100%	100% EIDP réalisés, analysés et exploités d'ici 2025
	Egalité salariale F/H	France : 92,5 SST : 95% (2022 et 2023) Chine : 77,5%	France : 92,5% (87% index complet) SST : 95% Chine : 77,5% STC : 92,5%	2023 : Sites R&D en Tunisie 2024 : Chine 2025 : Sites industriels en Tunisie
Promouvoir la diversité et l'égalité des chances au sein d'un collectif engagé	Nombre d'événements à caractère solidaire et/ou fédérateurs soutenus par le Groupe	15 événements réalisés	13 événements réalisés	20 événements / an d'ici 2025
	Taux d'acteurs impliqués dans le processus de recrutement formés à « Recruter sans discriminer » (France : managers/ collaborateurs; International : managers)	France : 100% Hongrie : 100% USA : 50% Vietnam : 100%	Groupe : 86%	2023 : 70% en France 2024 : trajectoire modifiée : 100% en Hongrie + USA

5 Enjeux et évolutions pour 2026

Pour le comité de mission, l'année 2025 a permis de consolider des fondamentaux, d'objectiver les résultats obtenus et d'identifier plus clairement les sujets qui nécessitent désormais un pilotage plus fin ou des objectifs renouvelés.

En 2026, le comité de mission sera particulièrement attentif aux axes prioritaires suivants :

- déployer les nouvelles trajectoires sur les piliers 4 et 5, avec des objectifs de sûreté-sécurité, mobilité interne, leadership au féminin et prévention des discriminations ;
- poursuivre la trajectoire carbone SBTi du Groupe, en particulier via le déploiement des Power Purchase Agreement (PPAs), des certificats internationaux d'énergie renouvelable (iREC) et des installations à énergie solaire sur les sites les plus émetteurs ;
- déployer une méthodologie plus représentative de mesure de la consommation réelle des produits, notamment pour le bilan carbone BBS ;
- accélérer la stratégie fournisseurs sur la décarbonation des composants, avec un déploiement opérationnel sur cinq fournisseurs prioritaires ;
- structurer une trajectoire dédiée sur l'eau hors process et accélérer les déclarations FMD, avec des objectifs de couverture de 75 % en 2026 puis 95 % en 2027 ;
- poursuivre le chantier numérique responsable après l'obtention du niveau 1, avec un objectif de niveau 2 à l'horizon du troisième trimestre 2027.





FV04.02 V1. 6 02/05/2025 AHE

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT SUR LA VERIFICATION DE L'EXECUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

SAGEMCOM HOLDING SAS
4 ALLEE DES MESSAGERIES
92270 BOIS-COLOMBES,
SIREN 533 059 242 RCS NANTERRE

Période allant du 01/01/2023 au 31/12/2024

Aux associés,

en notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie) dont l'accréditation a été validée le 01 août 2023 par le COFRAC¹ pour la vérification de la qualité de société à mission,, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans le rapport du comité de mission et relatives à la période allant du 01/01/2024 et 31/12/2024 ci-joint.

1. CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et Etendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le lien entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de la société ;
- le lien entre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de la société,
- le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission.
- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts

¹ Accréditation Cofrac Validation Vérification, N ° 3-1906 pour le domaine d'activité de Données et Déclarations, liste des implantations et portée disponible sous www.cofrac.fr



AX-AUDIT
4, rue de la Cousinerie
59650 Villeneuve d'Ascq
03 28 09 90 70
www.ax-audit.fr

AX-AUDIT - Société de Commissariat aux comptes, inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, membre de la CROC des Hauts de France, Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €. Siège social : 4, rue de la Cousinerie - 59650 Villeneuve d'Ascq. RCS Lille Métropole 7514867130001 - Siret 751 486 713 00017 - TVA n° FR22751486713 Code APE 6920 Z.

- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts,

par conséquent,

- la société SAGEMCOM HOLDING SAS respecte chacune des conditions de l'article L 210-10 lui permettant de faire état de la qualité de société à mission,
- la société SAGEMCOM HOLDING SAS respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

2. COMMENTAIRES

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- La société SAGEMCOM HOLDING SAS a reformé ses objectifs statutaires en novembre 2023 à la suite des recommandations du premier audit OTI. La nouvelle formulation est plus singulière et ramassée. Elle marque des engagements environnementaux ambitieux. Notre avis exprime une conclusion sur le respect des nouveaux engagements formulés en 2023.
- Nous soulignons les ressources importantes mobilisées :
 - Dans la mesure de l'impact carbone,
 - Dans la connaissance de la maturité de la démarche carbone des fournisseurs,
 - Dans l'accompagnement des fournisseurs dans la progression de leur maturité RSE,
 - Dans l'analyse des attentes d'évolution des collaborateurs à travers les entretiens annuels.
- Le comité de mission s'est réuni trois fois par an. Il a donné son avis sur l'atteinte des objectifs et émis des recommandations.
- Les engagements statutaires de la mission sont traités à un niveau stratégique et sont un accélérateur pour les sujets traités.
- Nous soulignons aussi sur la période auditée la structuration du pilotage des engagements.



3. PRÉPARATION DES INFORMATIONS LIÉES À L'EXÉCUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant au rapport du comité de mission.

4. RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le référentiel de mission ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au référentiel de mission et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son rapport en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ce rapport est joint au rapport de gestion.

5. RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.



6. DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET TEXTES APPLICABLES

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce et de la norme ISO 17029.

7. INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

8. MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre avril 2025 et juillet 2025 sur une durée totale d'intervention de 11 jours.

Nous avons notamment mené 12 entretiens.

9. NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Les procédures et les travaux réalisés sont décrits dans le programme de vérification conçu par AX-AUDIT et intitulé « Guide AX-AUDIT de vérification de la qualité de société à mission² ».

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives.

Les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être, de ses objectifs statutaires ainsi que de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210 10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisée dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux :

² version du 1.4 du 03/06/2024



- Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
- Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - l'ensemble des informations disponibles dans l'entité ;
 - la feuille de route de société à mission et le dernier rapport du comité de mission établi depuis la dernière vérification ;
 - ses publications (par exemple sur le site internet).
- Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :
 - les informations collectées ;
 - la raison d'être et
 - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que le rapport du comité de mission ;
- nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission et avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de l'entité. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans le rapport du comité de mission, des résultats atteints par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification au regard de leurs trajectoires attendues, de la réalisation des actions prévues pour permettre d'apprécier le niveau d'avancement des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous nous sommes enquis auprès de la direction générale de l'entité des moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous avons vérifié la présence dans le rapport du comité de mission d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;



- nous avons apprécié l'adéquation des moyens mis en œuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
- nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - apprécié le caractère approprié du référentiel de mission de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
 - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
 - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
 - mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications sur site et au siège de l'entité et auprès d'une sélection d'entités contributrices et représentatives du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
 - apprécié la cohérence d'ensemble du rapport du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

À Villeneuve d'Ascq,
Le 29/07/2025

L'Organisme Tiers Indépendant
SAS AX-AUDIT

Laurent Bazin, Associé





Sagemcom

Groupe Sagemcom

4 Allée des Messageries
92270 Bois-Colombes

www.sagemcom.com